



ARRETE N°2024-09-AR-1431
SP
STATIONNEMENT DES VEHICULES

Le **Maire** de Granville,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU le Code de la Voirie Routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

VU l'arrêté municipal N°2021-04-AR-645 en date du 29/04/2021, concernant le règlement général des marchés de Granville,

VU l'arrêté municipal N°2024-09-AR-1385 en date du 17/09/2024, réglementant la circulation et le stationnement, Cours Jonville et Place du Général de Gaulle, pendant les travaux d'aménagement de voirie,

CONSIDERANT que pendant les travaux d'aménagement de voirie du Cours Jonville et de la Place du Général de Gaulle, qui ne permettent plus aux commerçants non-sédentaires du marché du centre-ville de s'installer sur ces voies,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de prévoir une zone de stationnement suffisamment dimensionnée pour l'installation de ces commerçants non-sédentaires du marché du centre-ville pendant ces travaux, et que cette zone doit être située dans le centre-ville,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement Parkings N°1 et 2, Cours Jonville,

ARRETE

ARTICLE 1 Tous les samedis pendant la période du 12 octobre 2024 au 28 juin 2025 :
Parkings N°1 et 2, Cours Jonville :
Le stationnement sera interdit et réservé aux commerçants non-sédentaires du marché du centre-ville
➤ **Du vendredi à 20h00 au samedi à 17h00.**

ARTICLE 2 La signalisation de stationnement interdit sera mise en place par les services de la Ville.

ARTICLE 3 L'arrêté municipal N°2024-09-AR-1386 en date du 17 septembre 2024 est abrogé.

ARTICLE 4 La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commandant, Chef de la Circonscription de Police de Granville, le Chef de la Police Municipale Pluricommunale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

GRANVILLE, LE 25 SEPTEMBRE 2024

HOTEL DE VILLE

Cours Jonville – BP 409 – 50404 GRANVILLE CEDEX

Tél. 02 33 91 30 00 – Fax. 02 33 91 30 09 – Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

ARRETE N°2024-09-AR-1431
STATIONNEMENT DES VÉHICULES

DESTINATAIRE	NOMBRE	DATE
Affichage	1	
Police	@	
Pompiers	@	
Police Municipale Pluricommunale	@	
Catherine CHARTRIN	@	
Service Communication	@	
Office de Tourisme	@	
Gilles MENARD	@	
Fany GARCION	@	
Jean-Marie WOJYLAC	@	
Nils HEDOUIN	@	
Guillaume VALLEE	@	
Marc HAMEAU	@	
Gaylord NIOBEY	@	
Anne-Lise BEAUJARD	@	
Manon DESVAGES	@	
Cabinet du Maire	@	
Myriam JACOB	@	
Laurent PETITGAS	@	
Pascal DRIEU	@	
Sébastien JARDIN	@	
Mickaël AUVRAY	@	
Sylvain CLEMENT	@	
Bastien LEMAILE	@	
Laurent HUIN	@	
Services Techniques	@	